



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (CEPGL)
Secrétariat Exécutif Permanent BP 58 Gisenyi Rwanda
Tel. : 00 (250) 540313- Fax : 00 (250) 540314

**Forum des Jeunes et la Réunion des
Ministres des Etats Membres de la
Communauté Economique des Pays des
Grands Lacs (CEPGL) ayant la Jeunesse le
Sport et la Culture dans leurs attributions,
Bukavu, RDC , du 14 au 18 mars 2011**

A

NOTE CONCEPTUELLE

SEP/CEPGL, Bukavu, mars 2011

1. Introduction

Créée le 20 septembre 1976, la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, CEPGL en sigle, a fonctionné normalement jusqu'à la fin de l'année 1993.

A partir de l'année 1994, la Communauté a connu des problèmes divers du essentiellement aux guerres qui ont secoué les trois Etats membres.

Après environ treize (13) ans de léthargie de la CEPGL, les Ministres ayant les Relations Extérieures et la Coopération Internationale dans leurs attributions se sont réunis le 17 avril 2007 à Bujumbura en République du Burundi et ont décidé de relancer la CEPGL.

A cet effet, les Ministres ont retenu pour la période de relance, cinq programmes prioritaires à savoir :

1. le Programme Paix, Sécurité, Démocratie et Bonne Gouvernance.
2. le Programme Energie, Infrastructures et Communication.
3. le Programme Agriculture et Sécurité Alimentaire.
4. le Programme Education et Recherche.
5. le Programme Investissement.

De même, une équipe restreinte de cadres a été mise en place pour le fonctionnement du Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL, à laquelle il a été confié entre autres missions, l'élaboration des projets intégrateurs prioritaires au sein des secteurs prioritaires retenus.

Dans le cadre du Programme Paix et sécurité, démocratie et bonne gouvernance, nous avons trouvé qu'il était important et opportun d'impliquer toutes les couches de la population notamment les jeunes dans le processus d'élaboration des programmes et de l'identification des projets intégrateurs prioritaires et leur mise en œuvre.

La réunion des Ministres des Etats membres de la CEPGL ayant la Jeunesse et le Sport dans leurs attributions suivra celle qui aura regroupé les jeunes de la CEPGL et les Experts en matière de la jeunesse et des sports, les Présidents des Conseil des Jeunes dans les trois pays, les membres du Comité provisoire du Conseil des Jeunes de la CEPGL.

2. Contexte historique et juridique

La réunion des Ministres des Etats membres de la CEPGL ayant la Jeunesse et le Sport dans leurs attributions trouve son fondement historique et

juridique dans les mécanismes de coopération dans le domaine sportif entre les pays membres que la CEPGL avait initié à savoir :

- le Protocole d'Accord pour les Echanges Sportifs entre les Etats membres de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) signé à Lubumbashi le 09 décembre 1979.
- les Modalités d'application du Protocole d'Accord pour les échanges sportifs entre les Etats membres de la CEPGL signé à Gisenyi le 13 juin 1981, et
- le Règlement de la Coupe de Football des pays des Grands Lacs « CEPGL » signé à Gisenyi le 13/06/1981.

D'après l'article 19 du même Protocole,¹ il conviendrait de signaler que le Protocole d'Accord pour les Echanges Sportifs entre les Etats membres de la CEPGL signé le 09 décembre 1979 devait entrer en vigueur le jour de sa signature.

Au cours de la Réunion des Ministres, il sera question d'actualiser ce protocole et de revoir les différents textes qui l'accompagnent afin de rendre opérationnelle la coopération dans le domaine de la jeunesse, du Sport et de la culture entre les Etats Membres de la CEPGL.

3. Problématique

Les pays membres de la CEPGL sont parmi les pays les plus densément peuplés de l'Afrique. La population des ces pays est jeune car elle représente plus de 50 % de l'ensemble de la population c'est-à-dire une population se trouvant entre 15 et 35 ans.

Ces jeunes ont été enrôlés au cours de ces dix dernières années dans des conflits armés qui ont embrasé les trois pays de la CEPGL. Lesdits conflits ont eu des conséquences néfastes notamment en pertes de vies humaines dont le génocide des Tutsi au Rwanda, les viols, les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité ainsi que la dégradation des infrastructures de tout bord. Un climat de méfiance et de suspicion entre les populations s'étant instauré, les jeunes en ont payé un lourd tribut car ils ne pouvaient pas fréquenter l'école, et chercher des emplois générateurs de revenu. Les conflits étant devenus leur lieu d'embauche pour la survie.

Au niveau régional, la coopération dans le domaine des échanges sportifs et culturels en a aussi souffert. Les mécanismes qui étaient mis en place sont

¹ Protocole d'Accord pour les Echanges Sportifs entre les Etats membres de la CEPGL signé à Lubumbashi, le 09 décembre 1979.

restés en veilleuse à cause de cette méfiance et la suspicion qui régnaient entre les populations.

L'actualisation de ces mécanismes de coopération dans le domaine du sport et de la culture permettra aux jeunes de constituer un cadre idéal et permanent de restauration de la confiance, de cohabitation pacifique et de coopération entre les jeunes de ces pays par leur contribution au raffermissement des liens amicaux et fraternels existant entre les pays membres, le développement et la pratique du sport dans ces pays, etc.

4. Objectifs de la réunion

L'objectif global de cette réunion vise le renforcement de la coopération sportive et culturelle des Etats membres de la CEPGL.

Les objectifs spécifiques de la réunion sont les suivants :

- Actualiser et adopter les mécanismes de Coopération dans le domaine du Sport et de la culture mis en place par la CEPGL.
- Adopter le Rapport de la réunion des Experts en matière de la jeunesse et des sports qui aura été lieu la veille,
- Adopter les projets de la CEPGL à mettre en œuvre dans ce domaine et surtout lancer officiellement le Projet Jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des Pays des Grands Lacs.

5. Résultats attendus

Après cette réunion, les résultats ci-après seront atteints :

- la structure des jeunes de la CEPGL sera officiellement formalisée et investie au sein de la CEPGL.
- les mécanismes de Coopération dans le domaine de la jeunesse et du Sport seront actualisés, adoptés et signés.
- le Rapport de la réunion des Experts en matière de la jeunesse et des sports qui aura lieu la veille ainsi que les projets à mettre en œuvre dans un proche avenir seront adoptés.
- le projet Jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des Pays des Grands Lacs sera officiellement lancé.

6. Forum des jeunes de la CEPGL

La réunion des Ministres ayant la Jeunesse, le Sport et la Culture dans leurs attributions sera précédée par le forum des jeunes de la CEPGL. Il sied de rappeler que les jeunes de la CEPGL sont regroupés au sein d'une structure dénommée « **Conseil des Jeunes de la CEPGL** » dont le comité provisoire fut mis en place lors de la réunion des jeunes de la CEPGL tenue à Goma en

République Démocratique du Congo du 26 au 28 juin 2009. Dans ce forum de Bukavu qui rassemblera plus de cent jeunes des trois pays, sera élargi aux Experts en matière de la Jeunesse, le Sport et la Culture dans les trois pays. Les jeunes pourront se pencher respectivement sur les points ci-après :

- l'adoption du règlement d'ordre intérieur du conseil des jeunes de la CEPGL,
- le plan d'action des jeunes de la CEPGL,
- l'information sur les mécanismes de coopération en matière de la jeunesse, du sport et de la culture entre les pays membres,
- l'information sur le projet Jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des Pays des Grands Lacs et les modalités pratiques de sa mise en exécution;
- la participation aux premiers chantiers des jeunes dans le cadre de ce projet par la plantation des arbres dans la ville de Bukavu en RDC, de Rusizi (Kamembe) au Rwanda et dans la Commune de Rugombo en Province de Cibitoke au Burundi.
- Il y aura organisation d'un tournoi d'un match de football entre les jeunes des trois pays qui sera clôturé par un concert musical des artistes venus des trois pays.
- Les Experts en matière de la Jeunesse, le Sport et la Culture dans les trois pays qui auront suivi tout ce processus et analysé tous les documents feront rapport à la réunion des Ministres ayant la jeunesse, le sport et la culture dans leurs attributions. C'est cette réunion des Ministres qui va clôturer ces événements mais aussi lancer les jalons pour l'organisation d'une série d'autres activités notamment les chantiers dans le cadre du projet jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des pays des grands lacs.

7. Mécanismes de coopération dans le domaine de la jeunesse, le sport et la culture entre les pays membres de la CEPGL

Dans ce cadre, la CEPGL avait mis sur pied des mécanismes de coopération en matière de la jeunesse, le sport et la culture tels que:

- le Protocole d'Accord pour les Echanges Sportifs entre les Etats membres de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) signé à Lubumbashi le 09 décembre 1979.
- les Modalités d'application du Protocole d'Accord pour les échanges sportifs entre les Etats membres de la CEPGL signé à Gisenyi le 13 juin 1981, et
- le Règlement de la Coupe de Football des pays des Grands Lacs « CEPGL » signé à Gisenyi le 13/06/1981.

Dans la réunion de Bukavu, les Experts se pencheront sur les points ayant trait à la coopération en matière de la jeunesse, le sport et la culture entre les Pays membres de la CEPGL. Ils devront ainsi réexaminer les mécanismes existant, les actualiser et les adapter aux circonstances actuelles des pays de la CEPGL. Ils seront ainsi soumis à la réunion des ministres pour adoption et signature.

8. Projet jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des pays des grands lacs.

Comme il a été souligné dans l'introduction et dans les objectifs de la réunion, la CEPGL dans sa phase de relance, voudrait impliquer et faire participer les différentes couches des populations des trois pays de la Communauté dans ses activités. C'est dans ce sens qu'on a élaboré au niveau du Programme Paix et Sécurité, Démocratie et Bonne Gouvernance le projet intitulé « **Projet jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des pays des grands lacs** ».

Ledit projet doit redynamiser la coopération entre les jeunes des pays membres de la CEPGL par l'organisation de rencontres et d'échanges d'expériences à travers l'exécution de petites activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qui sont utiles à la société comme la plantation des arbres, la construction et/ou la réhabilitation de routes, de dispensaires, de maisons pour les sans abris, des écoles, la fabrication de briques, le balisage et/ou la clôture des parcs nationaux, etc. Toutes ces activités seront accompagnées d'activités de sensibilisation et de mobilisation sur les thèmes ayant trait à l'histoire de leur pays, la résolution des conflits, la cohabitation pacifique, les activités sportives et culturelles, etc. Chaque site qu'on a appelé « **chantier** » va durer entre sept et dix jours et doit comprendre vingt à vingt quatre (20- 24) jeunes à raison de (8) jeunes au mois par pays.

9. Participants

Ils seront invités à cette réunion :

- le Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République du Burundi,
- le Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République Démocratique du Congo,
- le Ministre de la Jeunesse de la République du Rwanda,
- le Ministre du Sport et de la Culture de la République du Rwanda,
- Un Expert du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la culture dans les trois pays membres de la CEPGL,

- 34 jeunes du Burundi dont trois (3) jeunes faisant parties du Comité provisoire du Conseil des Jeunes de la CEPGL, quatre (4) membres du Conseil National de la jeunesse du Burundi (Président, Vice Président, Secrétaire et le Trésorier), les 27 autres étant choisis parmi d'autres jeunes de façon représentative.
- 35 jeunes de la République Démocratique du Congo dont trois (3) jeunes qui font partie du Comité provisoire du Conseil des Jeunes de la CEPGL, quatre (4) membres du Conseil National de la jeunesse de la RDC (Président, Vice Président, Secrétaire et Trésorier), deux (2) jeunes ressortissant de la Province du Katanga, dix (10) jeunes ressortissant de la Province du Nord Kivu et quinze (15) jeunes de la Province du Sud Kivu, ville accueillant le Forum et la Réunion des Ministres ;
- 34 jeunes de la République du Rwanda dont trois (3) jeunes qui font partie du Comité provisoire du Conseil des Jeunes de la CEPGL, quatre (4) membres du Conseil National de la jeunesse du Rwanda (Président, Vice Président, Secrétaire et Trésorier), les 27 autres étant choisis parmi d'autres jeunes de façon représentative.
- Les Présidents des Comités Nationaux Olympiques dans les trois pays.
- Les Présidents des Fédérations Sportives dans les trois pays (Fédérations de football, de basket-ball, de volley-ball et d'athlétisme),
- Les partenaires de la CEPGL notamment la France (Sport sans Frontières), l'Union Européenne, l'Allemagne, le Royaume de Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume Uni d'Angleterre, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, etc.

10. Date et Lieu du Forum des jeunes et la Réunion des Ministres

Le Forum se tiendra à Bukavu, Province du Sud Kivu en République Démocratique du Congo du 14 au 17 mars 2011 et sera suivie par la Réunion des Ministres ayant la jeunesse, les Sports et la Culture dans leurs attributions qui se tiendra le 18 mars 2011.

11. Prise en charge

La CEPGL prendra en charge les Experts des Ministères de la Jeunesse, des Sports et de la Culture les 34 jeunes de chaque pays en ce qui concerne le transport aller-retour, l'hébergement et la restauration. Il prendra également en charge un Expert de Sport Sans Frontières. Le transport des jeunes sera effectué par des bus à partir Bujumbura, de Kigali et de Goma jusqu' à Bukavu. Les Jeunes de Kinshasa et du Katanga arriveront par avion.

Pour les autres, le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL assurera la restauration pendant la durée du Forum et de la Réunion des Ministres.